



APPEL A CANDIDATURE

RESIDENCE DANSE Mai 2021– novembre 2021

Contact : Nathalie Siewierski - Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne
nathalie.siewierski@saint-etienne.fr

Objectifs :

- Proposer une démarche artistique au sein d'un musée.
- Inscrire la résidence dans le dispositif d'actions d'Education Artistique et Culturelle.
- Permettre à différents publics de se familiariser à la danse contemporaine et à la création.
- Découvrir les collections du musée autrement.

Cadre de la résidence :

Le musée d'Art et d'Industrie propose une résidence d'artistes qui s'inscrit à la fois dans la volonté de favoriser la création et d'apporter les conditions favorables à une rencontre entre le ou les danseur(s), le musée et ses publics.

Objet de la résidence :

Temps de création

La résidence sera à réaliser sur un calendrier compris entre mai et novembre 2021 , le(s) danseur(s) accueilli(s) mènera(ont) un travail de création originale en lien avec l'exposition temporaire « Les Rubans de l'intime ».

Temps de partage :

Le(s) danseur(s) participera (ont) également à plusieurs actions d' Education artistique et culturelle en collaboration avec le service des Publics du musée d'Art et d'Industrie sous la forme de journées ou de stages (dont la durée sera définie en fonction du projet présenté).

Ces actions pourront se dérouler sur différentes périodes entre le mois de mai et le mois de novembre 2021 correspondant aux périodes d'ouverture de l'exposition temporaire au public sur des temps scolaires (public scolaire) et hors temps scolaire (public individuel et centres de loisirs).

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une des actions qui devra s'inscrire dans le dispositif « Ecole ouverte » porté par l'Education nationale, à destination de collégiens ou lycéens issus de zones d'éducation prioritaire venant sur des temps libres pendant les vacances scolaires dont les dates prévues sont : les 7, 8, 12, 13 juillet (stages d' une journée, dont les dates seront précisées lors du démarrage de la résidence)

Temps de restitution

Ce projet de création chorégraphique donnera lieu à des temps de performance ou de restitution devant public, déterminés en concertation avec les artistes ; néanmoins, afin de donner de la visibilité au travail du(es) danseur(s), il est possible de prévoir un de ses temps lors des Journées Européennes du Patrimoine (3ème week end de septembre sous réserve de modification liées à la crise sanitaire).

La communication sera assurée par le service Communication de la Ville de Saint-Etienne (programme trimestriel et site internet du musée, intranet, réseaux sociaux gérés par la Ville, relations presse).

Conditions d'accueil en résidence

Le musée d'Art et d'Industrie met à disposition du danseur ou de la compagnie la note d'intention de l'exposition temporaire « Les Rubans de l'intime » ainsi que les plans de scénographie de celle-ci. La Ville de Saint-Etienne met à disposition du danseur ou de la compagnie un logement pouvant héberger de une à six personnes situé dans la ville, les frais liés au logement sont pris en charge **pour quinze jours** à répartir sur les périodes de présence du ou danseurs entre le mois de mai et novembre 2021.

La mise à disposition gratuite du lieu de répétition par la Ville est situé à la Comète, 7 avenue Emile Loubet à St-Etienne du lundi au samedi de 9h à 23h.

Seront planifiés des temps de rencontre avec les équipes du musée, des temps de découverte des collections du musée d'Art et d'Industrie et de l'exposition « Les Rubans de l'intime », sujet de réflexion de la résidence (voir la note d'intention en annexe).

L'allocation de résidence d'un montant total de 6000 € net (inclus les déplacements, les repas, le temps de travail et de restitution, l'hébergement au-delà des deux semaines définies plus haut).

L'implication du musée et de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, au regard des moyens financiers et humains consacrés à la réalisation et à l'accompagnement de l'action, est réelle.

Date et durée de la résidence :

La résidence est prévue sur la durée de l'exposition temporaire « Les Rubans de l'intime », sur des périodes réparties entre le 4 mai 2021 et fin novembre 2021, et fonction du projet artistique proposé tenant compte des contraintes énoncées plus haut.

Dossier de candidatures :

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- Lettre de motivation et d'intention du projet expliquant les axes de travail autour de l'exposition.
- CV

- Dossier de présentation de la compagnie et/ou du chorégraphe permettant de juger du travail artistique du danseur ou de la compagnie de danse.
- Présentation des actions de médiation envisagées en direction des publics individuels, centre de loisirs, scolaires et publics porteurs de handicap.
- Les statuts de l'association.

Le danseur ou la compagnie sera sélectionné(e) par un jury sur dossier en fonction de la cohérence avec les thèmes développés par l'exposition temporaire « Les Rubans de l'intime » la double dimension artistique et de médiation de son projet.

Calendrier

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **lundi 1er février 2021**.

Convention

Une convention de résidence spécifiant les engagements du musée d'Art et d'Industrie et de la Ville de Saint-Etienne sera signée après communication de la décision du jury.

Un état des lieux entrant et sortant des locaux de la résidence sera effectué avec le service culturel de la ville.

Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant le temps de la résidence sera demandée.

Dépôt des dossiers

Dossier à envoyer à :

Christelle Chandy
Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne
2 place Louis Comte
42000 Saint-Etienne
christelle.chandy@saint-etienne.fr